

Traversée de l'Essonne (1^{ère} étape : Vallée de l'Yvette de Gif à Longjumeau) - IGN 2315 OT (Palaiseau - Arpajon)

25/03/08

21,7 km

Départ et stationnement : Parking de l'Abbaye à Gif-vallée (entre LIDL et les POMPIERS).

Traverser les voies RER par le passage souterrain puis longer l'Yvette sur sa berge gauche pour trouver le GR655.

Sur GR655 : Continuer à longer l'Yvette, puis traverser la rue Alphonse Pécard pour passer dans le bassin de retenue qui sera longé par le nord. Après la digue, continuer sur la rue de la Prairie. Traverser la rue du Parc, suivre la rue des Bleuets jusqu'à la rue du Docteur Colle que l'on empruntera à gauche pour retrouver le sentier sud du bord de l'Yvette. Passer en berge nord sur le premier pont, traverser une première voie de la Faculté puis revenir sur la berge sud de l'Yvette par le pont suivant. Le GR traverse une seconde voie de la Faculté (PK 4) puis tourne à gauche sur la rue du doyen Joseph Pérès pour traverser l'Yvette et se poursuivre à droite sur la berge nord jusqu'au lac du Mail qui sera contourné par la droite jusqu'à la rue de l'Yvette. Suivre cette voie pour traverser l'avenue du Maréchal Foch et retrouver le sentier de bord d'Yvette (escalier à gauche).

Le GR continue alors jusqu'à rejoindre la rue Henri Poincaré que l'on empruntera à gauche pour traverser l'Yvette.

Hors balisage : Après le pont, laisser le GR pour tourner à droite sur la rue des Pêcheurs. Prendre la 3^{ème} route à droite (rue du Moulin), puis successivement, la 1^{ère} à droite (rue de l'Yvette), la 1^{ère} à gauche (rue des Fraisières) et encore la 1^{ère} à gauche (allée des Pêcheurs) ce qui conduit à rejoindre le GRP sur la rue de Fourcherolles (PK 8).

Sur GRP Ceinture verte IdF : Prendre la rue de Fourcherolles à droite, puis la 2^{ème} à droite (avenue du Général Leclerc) qui ramène vers l'Yvette. La traverser pour retrouver, à gauche, le sentier des bords sud de la rivière. Ce sentier coupe la rue du Moulin de la Planche ; le GRP continue alors sur la rue du Bas de la Ferme (quelques mètres), le chemin des Foulons et la promenade de l'Yvette puis redevient sentier pour rejoindre la rue de Palaiseau.

Sur PR : Tourner à gauche sur cette rue puis à droite avant le pont, sur un sentier qui longe la Boële (bras mort de l'Yvette). Ce sentier conduit successivement à passer sous A10, à longer le centre commercial de Villebon, à passer sous les lignes EDF puis à traverser la route D59 (PK 12) pour se retrouver sur la berge nord de la Boële. Continuer le sentier sur cette berge. Traverser l'Yvette (confluent avec le bras mort de la Boële) puis continuer sur sa berge nord. Franchir successivement le pont de Saulx puis le pont de la Planche aux Vaches pour se diriger vers Saulx-les-Chartreux après avoir traversé la D118E et avoir tourné à gauche sur le sentier qui monte à la place de l'église. Le tracé en baïonnette du PR tourne à gauche devant l'église, puis à droite pour remonter vers le cimetière par la rue J.A. Léonard. Tourner successivement : à gauche, immédiatement après le cimetière, puis à droite sur la rue de l'Arpajonais, puis à gauche (rue Léon Chartier) et tout de suite à droite sur une impasse (rue de la Gare) qui, à son extrémité, devient sentier (chemin de l'Arpajonais). Traverser le ruisseau et au premier carrefour abandonner le PR en prenant la seconde piste à droite (chemin de la Tuilerie).

Hors balisage : Suivre cette piste sur environ 500 m. Tourner à gauche sur la route de Montlhéry, puis à droite pour continuer sur le chemin de la Tremblaye, accès au haras de la Souricière (PK 16). Continuer tout droit sur ce chemin qui, après avoir pénétré en forêt, tourne à droite pour contourner le haras. Prendre successivement à gauche, puis plus loin, à droite pour monter vers le Rocher de Saulx. En haut, prendre à gauche sur la piste forestière et rejoindre le tracé du GRP Ceinture verte.

Sur GRP Ceinture verte IdF : Emprunter ce GRP (chemin de la Creusière) sur environ 500 m et continuer tout droit lorsqu'il tourne à droite.

Hors balisage : Continuer donc sur le chemin de la Creusière puis la rue des Rochers jusqu'à la RN20. Traverser la route en empruntant la passerelle et reprendre de l'autre côté, dans le même alignement, par la rue du Petit Ballainvilliers. Au petit giratoire, tourner à droite et passer devant l'église de Ballainvilliers. Tourner à gauche (rue de l'Eglise). Sur la place, prendre en face la rue du Rouillon puis la rue de Ballainvilliers. La seconde rue à droite (rue du Rouillon) permet de rejoindre le parc des Templiers (PK 20). Suivre le sentier sous bois qui longe la berge gauche du Rouillon et traverser ce ruisseau sur le pont des Templiers. Le sentier le long de la berge droite devient voie de lotissement (rue de la Commanderie) avant de rencontrer la D117 (route de Corbeil). Prendre à droite sur cette route puis la première à gauche (rue Lavoisier) et descendre à gauche sur un sentier qui permet de traverser le ruisseau puis de longer sa berge gauche. A la voie ferrée, tourner à gauche pour rejoindre la gare de "Gravigny-Baligny".

Retour en RER C (horaires de départ : 15h05 puis toutes les ½ heures / changement à Massy-Palaiseau / temps de parcours : 47 mn / coût du billet à l'unité : 3,30 €)